



**CORPORATION DE LA
CITÉ DE CLARENCE-ROCKLAND
PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ PLÉNIER**

le 21 janvier 2019
Salle du Conseil
415 rue Lemay Street, Clarence Creek, Ont.

PRÉSENT: Guy Desjardins, maire
Samuel Cardarelli, conseiller quartier 1
Mario Zanth, conseiller du quartier 2
Carl Grimard, conseiller du quartier 3
Don Bouchard, conseiller quartier 4
André J. Lalonde, conseiller du quartier 5
Michel Levert, conseiller du quartier 7
Diane Choinière, conseillère du quartier 8
Monique Ouellet, greffière
Maryse St-Pierre, greffière adjointe

ABSENT: Christian Simard, conseiller quartier 6

1. Ouverture de la réunion

Le maire Desjardins ouvre la réunion à 20h.

2. Adoption de l'ordre du jour

RECOMMANDATION COW2019-06

Proposée par Carl Grimard

Appuyée par Michel Levert

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

5. Pétitions / Correspondance

5.1 Pétition présentée par Michelle Lalonde demandant un service d'égouts pour les rues Fairway, Eagle, Club house et David et une partie de la rue Caron

Suite aux discussions, le conseil mandate le service de l'Infrastructure et de l'aménagement du territoire de préparer un rapport pour la considération du conseil pour donner suite à cette pétition.

6. Avis de motion (aucun)

7. Période de Questions/Commentaires (aucune)

8. Rapport des Comtés unis de Prescott et Russell

Le maire Desjardins explique quelques impacts des délibérations budgétaires des CUPR.

9. Rapports des Comités/Services

9.1 Modifications au balcon du presbytère de la Paroisse Très-Sainte-Trinité

RECOMMANDATION COW2019-07

Proposée par André J. Lalonde

Appuyée par Mario Zanth

ATTENDU QUE le balcon situé au presbytère de la Paroisse Très-Sainte-Trinité (2178-2180 rue Laurier) est en très mauvais état et doit être reconstruit; et

ATTENDU QUE le presbytère est désigné comme ayant une valeur sur le Plan du patrimoine culturel; et

ATTENDU QUE la reconstruction du balcon du presbytère, tel qu'il est bâti présentement, s'avère trop coûteuse.

QUE le comité plénier recommande au conseil d'approuver les modifications au balcon du presbytère, tel que présenté par les plans de Michanie Construction datés du 31 août 2018.

ADOPTÉE

9.2 Rapport financier sur le budget opérationnel – 30 novembre 2018

RECOMMANDATION COW2019-08

Proposée par Don Bouchard

Appuyée par Samuel Cardarelli

QUE le rapport no. FIN2018-048, étant le rapport financier sur le budget opérationnel pour la période se terminant le 30 novembre, soit reçu à titre d'information.

ADOPTÉE

9.3 Politique d'administration et collecte des taxes foncières

RECOMMANDATION COW2019-09

Proposée par Michel Levert

Appuyée par Don Bouchard

QUE le Comité plénier recommande au Conseil d'adopter la politique sur l'administration des taxes foncières révisée, tel que recommandé au rapport FIN2018-050.

ADOPTÉE

9.4 Statistiques mensuelles - construction - décembre 2018

RECOMMANDATION COW2019-10

Proposée par Diane Choinière

Appuyée par Don Bouchard

QUE le rapport mensuel de la construction soit reçu à titre d'information.

ADOPTÉE

9.5 Statistiques mensuelles du service de la Protection (Novembre-Décembre 2018)

RECOMMANDATION COW2019-11

Proposée par Carl Grimard

Appuyée par Michel Levert

QUE les rapports No. PRO2019-004 et PRO2019-005, au sujet des statistiques mensuelles, soit reçues à titre d'information.

ADOPTÉE

10. Autres items

Suite aux questions, M. Julian Lenhart confirme qu'il fera le suivi avec son équipe relativement au dommage sur le traitement de surface du chemin St-Félix.

Suite aux questions, M. Lenhart confirme que le projet des lumières D.E.L. est prévu d'être terminé en février.

Suite aux questions, M. Lenhart confirme qu'il fera le suivi avec le développeur pour les lumières brûlées sur le boulevard Docteur Corbeil.

Le maire Desjardins félicite le département d'Infrastructure pour le travail de déneigement durant la tempête.

11. Ajournement

Le maire lève l'assemblée à 20h15.

Guy Desjardins, maire

Maryse St-Pierre, greffière adjointe